



**HAL**  
open science

## Les élites de la III<sup>e</sup> république : un bilan actualisé

Christophe Charle

► **To cite this version:**

Christophe Charle. Les élites de la III<sup>e</sup> république : un bilan actualisé. Revue historique de l’océan Indien, 2016, Elites dans les pays de l’Indianocéanie (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), 13, pp.302-314. hal-03271035

**HAL Id: hal-03271035**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271035>**

Submitted on 25 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les élites de la III<sup>e</sup> république : un bilan actualisé

Christophe Charle

Professeur d'Histoire contemporaine

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine IHMC – CNRS/ENS

J'ai terminé mon ouvrage *Les Elites de la République* en 1986 et il avait été conçu dans la décennie précédente. Je l'ai réédité et remis à jour vingt ans après en 2006. Cette « Semaine de l'Histoire » est pour moi l'occasion d'en refaire le bilan critique dix ans plus tard. Cet exercice peut sembler redoutable même si c'est aussi une manière de mesurer le chemin parcouru par l'historiographie sur cette thématique. En effet l'historiographie accumulée dans l'intervalle n'a-t-elle pas rendu obsolètes une partie des conclusions ou des corrélations dessinées ? L'influence de l'air du temps au moment de la rédaction n'a-t-il pas laissé des scories qui ont démodé certaines approches ou interrogations ? La méthodologie et le modèle sociologique qui sous-tendaient l'entreprise n'ont-ils pas été rejetés au profit de nouvelles approches ? Autant de questions classiques auxquelles il faut d'abord répondre pour justifier cette conférence dans le cadre de votre semaine de l'histoire. Au risque de paraître immodeste, il me semble possible conclure par la négative à ces trois objections initiales possibles.

### Origines d'une permanence

L'auteur ne doit d'ailleurs en tirer aucune gloire. Relativement jeune quand j'ai conçu ce projet (c'était en 1976-77) et conseillé par certains des meilleurs esprits de l'époque (Maurice Agulhon, Pierre Bourdieu), il n'était pas très original d'avoir choisi un thème en plein développement à l'époque aussi bien parmi les historiens (voir les travaux de Louis Bergeron) que parmi les sociologues (Pierre Birnbaum, Pierre Bourdieu, Luc Boltanski). Plus étonnant en revanche est que l'historiographie, depuis la publication de la première édition du livre en 1987, ait assez largement continué sur cette lancée. Trois considérations l'expliquent : tout d'abord, il subsistait encore un certain nombre de catégories d'élites que ni les historiens antérieurs, ni l'ouvrage n'avaient abordées (je pense aux élites religieuses avec la thèse de Jacques Olivier Boudon sur les évêques, aux divers types de patronat avec les enquêtes de l'IHMC sur le patronat du Second Empire, à d'autres catégories de fonctionnaires moins centrales comme les diplomates). Elles offraient des thèmes pour des sujets plus courts, adaptés au format de la nouvelle thèse créée en 1984 à la fin de la période d'élaboration de ce livre. Toutes ces monographies ont enrichi, nuancé, complété le propos d'ensemble. Toutefois, la plupart ne sont que rarement comparatives et elles ne portent presque

jamais sur une longue durée. Aussi n'ont-elles pas remis en question le propos global. Sa spécificité était de combiner l'analyse transversale et une lecture comparée des travaux similaires portant sur les époques antérieure et postérieure. Deux élites sur lesquelles l'information de la première édition des *Elites de la République* souffrait de lacunes ont été tout particulièrement explorées : le patronat des trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une part, les parlementaires du Second Empire et de la troisième République, de l'autre. Ces recherches renforcent plutôt l'analyse initiale ou finale présentée ici.

La seconde interrogation sur les effets de l'air du temps conduit à une conclusion similaire. Deux questions très actuelles m'avaient incité à travailler sur les élites de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : comment expliquer cette tradition française récurrente de l'entrée en dissidence, symbolique le plus souvent, mais parfois plus radicale des « intellectuels », en dépit de l'avènement de la démocratie depuis plus d'un siècle en France ? En second lieu, cette dissidence, qui traduit une fracture interne au sein des élites, coexiste avec un système de sélection des élites dominantes sensiblement différent des autres pays européens, par son élitisme précoce et sa justification « méritocratique » assez fortement contredite pourtant par ses effets sociaux objectifs. Cette tension est très ancienne, mais elle connaît des évolutions selon les conjonctures qui empêchent d'y voir un simple « mandarinat » immobile depuis Napoléon, comme le laisse trop penser toute une littérature pamphlétaire anhistorique. Ces deux interrogations gardent, me semble-t-il, toute leur actualité aujourd'hui en dépit d'une situation politique, sociale et internationale profondément bouleversée par les décennies 1990 et 2000.

La mobilisation des intellectuels ou de catégories proches d'eux et leurs frondes successives contre divers projets autoritaires ou technocratiques de 1986 à nos jours ont connu un regain inattendu par exemple après 1995 ou en 2002 ou encore lors des mouvements contre les nouvelles lois universitaires en 2009. Ces réveils périodiques des intellectuels au sens large renvoient les prophètes du « silence » ou de la « fin » des intellectuels du début des années 1980 à leur morosité déçue ou à leurs pronostics erronés.

Parallèlement, le procès et la critique des élites à la française n'ont pas cessé. Ce n'est qu'un aspect, il est vrai, de ce qu'il est convenu d'appeler, dans le discours public, la crise du politique ou la crise du système éducatif. Sans négliger le caractère partiellement incantatoire et cosmétique de ces formules journalistiques, il est incontestable que les difficultés multiples que la Cinquième République a traversées depuis plus de vingt ans et la perte de poids relatif de la France dans le monde, avec la fin du projet gaulliste, la réunification est-ouest de l'Europe et l'accélération de l'ouverture internationale de l'économie, ne peuvent être attribuées seulement, selon la « novlangue » des élites mondialisées à « une crise de bonne gouvernance », manière sophistiquée de masquer qu'il n'y a pas de gouvernance sans gouvernants, c'est-à-dire sans élites légitimes ou à la hauteur de leurs tâches. La régularité et la rapidité des alternances politiques (1986, 1988, 1995,

1997, 2002, 2012) et l'élévation de la part des citoyens et citoyennes qui refusent le jeu politique officiel (à travers l'abstention ou le vote pour des partis hors système dominant), deux traits plus accentués en France que dans la plupart des pays européens, traduisent une crise profonde de légitimité des élites politiques et administratives : en effet, les secondes y fournissent une part centrale des premières et les premières y demandent aux secondes de leur fournir l'essentiel de leurs « idées » et « projets ». En raison de multiples abus ou échecs caractérisés de leur gestion, la crise de confiance s'est même étendue à la partie des élites économiques les plus fortement liées aux précédentes par le jeu des nationalisations, des privatisations, des pantouflages et des cooptations dans divers cercles de réflexion « éclairés ».

Enfin, pour revenir à des considérations plus académiques, l'interrogation sur la pertinence de l'approche choisie est également validée par la bibliographie récente. Les travaux historiques et sociologiques parus depuis vingt ans ont privilégié l'usage des biographies collectives et maintenu l'essentiel du questionnaire employé dans ce livre. Sans doute, des tentatives d'approche plus ethnographiques ou fondées sur une documentation privée ont-elles également permis d'éclairer des thèmes qu'on n'avait évoqués ici que de façon lointaine ou assez pauvre<sup>702</sup>. Mais, si elles ont nuancé et diversifié la couleur du tableau et introduit un peu de vie et de mouvement dans ce qui menace toujours l'approche structurale et quantifiée, l'arrêt sur image et l'oubli de l'humain, ces recherches plus qualitatives ont abouti, pour l'essentiel, à des résultats convergents avec les nôtres.

Après ce triple constat rassurant, il convient, à partir de ces travaux ou de recherches complémentaires que j'ai moi-même menées depuis, d'enrichir quelques-unes des conclusions qui précèdent.

### L'évolution des élites politiques

Les élites politiques de la troisième République étaient porteuses d'un projet méritocratique qu'elles ont partiellement trahi. Ce refus de la méritocratie intégrale s'explique par l'importance des réseaux clientélistes dans certains secteurs administratifs. Il a fourni des arguments polémiques à ceux qui contestaient leur légitimité. Cela se vérifie autour de 1900 au moment de l'affaire Dreyfus, on retrouve cette contestation des élites dans l'entre-deux-guerres, de nouveau après 1945 au moment de l'épuration et de

---

<sup>702</sup> Cf. B. Smith, *Les bourgeois du Nord, 1850-1914*, trad. fse. Paris : Perrin, 1989 (éd. Américaine 1981) ; C. Pellissier, *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lyon : Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 1996, et *La vie privée des élites lyonnaises au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lyon : Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 1996 ; E. Mension-Rigau, *L'Enfance au château : l'éducation familiale des élites françaises au vingtième siècle*. Paris : Rivages, 1990 et *Aristocrates et grands bourgeois*. Paris : Plon, 1994 ; M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris : La Découverte, 2000. Pour une comparaison des diverses méthodes d'approche sociologique et historique sur les catégories supérieures, voir S. Magri, « Bourgeoisies. Emprunts interdisciplinaires dans l'étude d'un groupe social », *Genèses*, 44, septembre 2001, p. 145-164.

la Libération, comme en 1958 ou aujourd'hui<sup>703</sup>. Mais la critique polémique porte d'autant plus que des scandales visibles, des échecs flagrants et le cynisme des comportements permettent aisément aux pamphlétaires, aux journalistes ou aux citoyens indignés de mettre en pièces les faux-semblants dont s'entoure toute élite qui prétend incarner l'intérêt général. Le jeu de massacre, que permettent la liberté de ton d'une presse libre et l'instabilité chronique des majorités, ne doit pas masquer cependant les conclusions plus nuancées que révèlent les enquêtes récentes sur les parlementaires.

En fait, les élites politiques nationales, départementales ou locales au fil de la troisième République ont bien connu une ouverture sociale conforme au pronostic de Gambetta sur « l'avènement des nouvelles couches » et parfois plus tôt qu'on ne le dit d'ordinaire au vu des personnalités les plus en vue. Pourtant, ce changement n'a pas eu les effets positifs annoncés par l'animateur du gouvernement de la Défense nationale. Très variable selon les régions et les conjonctures politiques, l'élargissement du recrutement des élites politiques a plutôt contribué à accroître les tensions et les divergences au sein du champ politique et donc l'instabilité et le manque d'efficacité du parlementarisme. L'avance parisienne de la démocratisation des élus se retrouve ainsi chez les conseillers municipaux comme chez les députés de la Seine et contraste avec la stabilité des représentants d'autres régions moins bouleversées par l'arrivée d'une économie moderne ou de l'urbanisation<sup>704</sup>. Le clivage entre la formation par l'enseignement secondaire de la plupart des élus d'origine moyenne et supérieure et la culture très minoritaire, « primaire », des nouveaux venus dans l'arène politique, restent prégnants jusqu'à l'orée de la Cinquième République. De même, la prééminence, chez les parlementaires, de la culture rhétorique et juridique sur la culture scientifique et technique ne s'efface jamais réellement, alors que ces deux formes nouvelles de culture se développent dans la société du XX<sup>e</sup> siècle et sont celles d'une partie croissante de la population française<sup>705</sup>.

Toutefois, contrairement à des analyses parfois faites, la crise de la troisième République dans l'entre-deux-guerres ne se réduit pas à un simple divorce entre le pays légal et le pays réel dont ces indicateurs très globaux seraient les signes. Plus profondément, le malaise parlementaire renvoie à l'absence de lien entre les changements du personnel parlementaire et ceux des équipes dirigeantes effectives. Elles sont toujours recrutées parmi les élus, les hommes politiques les plus stables (donc souvent plus anciens),

---

<sup>703</sup> Michel Offerlé souligne également cette permanence du débat à propos des hommes politiques in M. Offerlé (dir.), *La profession politique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris : Belin, 1999, p. 7-8.

<sup>704</sup> N. Nagai, *Les conseillers municipaux de Paris sous la III<sup>e</sup> République (1871-1914)*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2002 ; J.-M. Mayeur et al., *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2001, vol. 1 : *Etudes* ; vol. 2 : (Arlette Schweitz) *Dictionnaire biographique*.

<sup>705</sup> Cf. F. Grèzes-Rueff, *La culture des députés français (1910-1958)*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1994 ; B. Marnot, *Les ingénieurs au Parlement sous la III<sup>e</sup> République*. Paris : CNRS éditions, 2000 ; J. D. Ellis, *The Physician-Legislators of France. Medicine and Politics in the Early Third Republic, 1870-1914*. Cambridge: Cambridge U. P., 1990.

originaires des régions les moins affectées par le changement social en profondeur ou cooptés en fonction de réseaux de compétence d'élite indépendants du suffrage universel<sup>706</sup>. S'y ajoute le contrepoids conservateur du Sénat, concentré de cette France immobile du XIX<sup>e</sup> siècle, qui perdure au cœur du champ politique, et qu'aucun gouvernement n'a osé ni réformer ni affronter. Voulu par les dirigeants monarchistes des années 1870 comme frein aux emballements supposés du suffrage universel, cette deuxième assemblée qui succède au Sénat du Second Empire et à la chambre des pairs de la Monarchie de Juillet représentait, au cœur des années 1930, un îlot de notables au sein d'une république aspirant de plus en plus à la démocratie sociale. Le Sénat a été l'un des obstacles majeurs à la transition douce d'une démocratisation comme celle que le Royaume Uni entreprenait au même moment, après la défaite de la Chambre des Lords face aux Communes en 1911 sur la question budgétaire. Le rejet du vote des femmes et la chute des gouvernements de Front populaire lui sont directement imputables.

Ces décalages sont aussi largement à l'origine de l'exacerbation des affrontements des années 1930-40. Mouvement ouvrier et communiste, mouvement féministe, associations qui mobilisent les classes moyennes et les paysans ou les ligues d'extrême droite se livrant à la violence de rue sont autant d'expressions de ces forces qui ne trouvent pas véritablement leur place ou des porte-parole dans l'arène officielle.

La France qui était ainsi plutôt en avance sur les autres pays européens dans les transformations scolaires et politiques jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle se retrouve, après 1918, plutôt à la traîne. Les élites des autres pays ont subi en effet beaucoup plus fortement les contrecoups de la guerre. Des idéologies plus radicales que le républicanisme classique y remettent en cause les anciennes hiérarchies culturelles : dans l'Allemagne de Weimar, les sociaux-démocrates jouaient un rôle central nouveau tandis que le parti communiste et l'extrême droite y sont très forts, comparés à la France ; dans l'Italie fasciste ou la Russie soviétique sont promues massivement de nouvelles élites porteuses d'une culture primaire et issues de couches beaucoup plus populaires. Même en Angleterre, l'ancien bastion politique de l'aristocratie, un gouvernement dirigé par un travailliste écossais fils illégitime d'un manœuvre et d'une femme de chambre (Ramsay Mac Donald) arrive au pouvoir à la fin des années 1920, tandis que les représentants d'une nouvelle bourgeoisie d'affaires siègent en beaucoup plus grand nombre aux Communes. Cette perception du décalage entre la France et ses voisins et la panne des grandes réformes jusqu'au Front populaire expliquent sans doute les interrogations culturelles, sociales et politiques, des élites françaises du temps et le rejet progressif du compromis historique antérieur décrit dans *Les élites de la République*.

---

<sup>706</sup> Je le démontre plus en détail dans « Les parlementaires de la Troisième République, avant-garde ou arrière garde d'une société en mouvement ? », dans J.-M. Mayeur, J.-P. Chaline et A. Corbin (éd.), *Les parlementaires de la troisième République*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2003, p. 45-63.

## La bourgeoisie de robe

Ce compromis avantageait au sein du champ du pouvoir un segment spécifique de la bourgeoisie que j'ai proposé d'appeler la bourgeoisie de robe<sup>707</sup>. Composée des professions juridiques et des fonctionnaires supérieurs issus également de la Faculté de droit, cette fraction est alors très largement surreprésentée au Parlement, au sein du gouvernement, dans les instances d'arbitrage, aux échelons dirigeants de la fonction publique et dans tous les relais d'opinion (comités électoraux, rédaction des grands journaux et revues). Autant parisienne que provinciale, elle servait de lien privilégié entre les autres fractions de la bourgeoisie (par le biais de ses activités professionnelles mais aussi par ses origines et ses alliances sociales). Mieux que les autres fractions bourgeoises, elle cumulait la compétence, les revenus et les loisirs nécessaires pour s'investir dans l'espace public. Le patronat et les propriétaires fonciers, habitués à exercer une autorité sans partage dans leurs rôles sociaux ordinaires, étaient de plus en plus désarçonnés dans des assemblées hétérogènes où l'autorité se gagne plus par le don oratoire et la capacité au compromis que par l'héritage familial<sup>708</sup>. Ces fractions détentrices du capital économique perdirent peu à peu leurs fiefs politiques avec la montée des candidatures ouvrières, la moindre dépendance paysanne par rapport aux notables et les ambitions politiques des nouvelles couches.

Si la bourgeoisie de robe penchait en majorité du côté du régime par intérêt bien compris, elle était présente aussi dans les partis de droite et même à l'extrême gauche, en fonction de traditions religieuses, d'une ancienneté variable d'appartenance à la classe dominante et de la hiérarchie changeante des valeurs morales et sociales. D'une part, par son lien fonctionnel avec la culture juridique, elle pouvait s'identifier totalement à l'héritage du libéralisme politique de la Révolution française, contre l'oppression ou l'excès d'État. D'autre part, par son attachement non moins grand à l'individualisme, à la liberté d'initiative et à l'esprit d'entreprise propres à son statut de profession libérale, elle pouvait également défendre et partager la vision libérale dominante du patronat. Mais, et nous sommes renvoyés ici à l'histoire longue du groupe des juristes en liaison avec le processus de construction de l'État en France<sup>709</sup>, une fraction de cette bourgeoisie de robe avait également partie liée avec l'héritage régalien et la défense de l'intérêt général contre les intérêts particuliers, avec le gallicanisme contre la puissance du Pape, avec

<sup>707</sup>C. Charle, « La bourgeoisie de robe en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *MS*, n° 181, octobre-décembre 1997, p. 52-72 et « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire des comparées des élites et de l'État en France et en Europe occidentale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *ARSS*, mars 1997, 116-117, p. 39-52.

<sup>708</sup> Même quand certains grands patrons tentent d'utiliser des journaux pour reconquérir un rôle politique direct, ils échouent régulièrement. Les patrons de presse vraiment influents dans le jeu politique cultivent plutôt des positions modérées, comme Jean Dupuy et ses héritiers à la tête du « plus grand quotidien de la Troisième République », *Le Petit Parisien* (cf. M. Dupuy, « *Le Petit Parisien*, le plus fort tirage des journaux du monde entier ». Paris : Plon, 1989).

<sup>709</sup>L. Karpik, *Les Avocats. Entre l'État, le public, le marché XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris : Gallimard, 1995.

les droits de l'État contre ceux de l'Église, et même avec la défense de l'opprimé par souci d'équité. Cette fraction héritière des légistes se retrouvait notamment dans certains grands corps qui résistaient aux excès du clientélisme parlementaire et aux tentatives de corruption par les intérêts privés : après 1900, le Conseil d'Etat gagna en prestige et en puissance contre les excès législatifs<sup>710</sup> et joua un rôle de conseil en matière sociale par l'intermédiaire du Conseil national économique créé en 1925<sup>711</sup>. Entre ces diverses formes d'engagement, l'orientation libérale ou modérée l'emportait largement avec même, comme l'a montré l'affaire Dreyfus, un glissement à droite d'une majorité d'avocats au service de l'exaltation de l'armée contre les « intellectuels », défenseurs des droits de l'homme<sup>712</sup>.

La diversité des valeurs incarnées par ce groupe et les arbitrages variables que ses membres peuvent effectuer entre elles en font donc un milieu privilégié pour servir de mandataires aux diverses fractions de la bourgeoisie et des classes moyennes, voire aux classes populaires tant que celles-ci ne sont pas encore suffisamment organisées pour produire leurs propres élites. En termes culturels, cette fraction qui fournit le plus gros de la classe politique et de la haute administration est produite par l'enseignement relativement conservateur des Facultés de droit où l'économie politique et les branches du droit public n'ont été véritablement enseignées que dans les années 1890 et n'ont donc pu former qu'une minorité de ceux qui accèdent aux élites politiques à partir des années 1920. Les grands premiers rôles de l'entre-deux-guerres, Raymond Poincaré (avocat), Aristide Briand (avocat), Joseph Caillaux (inspecteur des finances), Léon Blum (membre du conseil d'Etat), André Tardieu (diplomate), Pierre Laval (avocat), Louis Barthou (avocat), Paul Reynaud (avocat), Edouard Herriot (professeur) et Edouard Daladier (professeur) sont tous des juristes classiques ou des humanistes sans profonde culture scientifique ou économique. Il est vrai que de nouveaux experts essaient d'introduire une approche nouvelle des problèmes sociaux, financiers ou techniques de la France de l'époque. Cette contestation par les ingénieurs, les économistes ou les technocrates reste toutefois dans certaines limites car eux-mêmes sont partagés sur les solutions<sup>713</sup>.

<sup>710</sup> C. Charle « Les grands corps » dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire III, Les France*, tome 2. Paris : Gallimard, 1992, p. 195-235 ; M.-C. Kessler, *Les grands corps de l'État*. Paris : Presses de la FNSP, 1986.

<sup>711</sup> Voir A. Chatriot, *La démocratie sociale à la française, L'expérience du Conseil national économique*. Paris, La Découverte, 2003, 419 p, p. 346 et s. Ce travail prolonge les analyses proposées au chapitre 8 sur l'émergence d'un espace de concertation des élites complémentaire du parlementarisme classique. Voir aussi Ch. Topalov (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*. Paris : Editions de l'EHESS, 1999 et J. R. Horne, *A social Laboratory for Modern France the Musée social and the Rise of the Welfare State*. Durham: North Carolina Duke University Press, 2002 (trad. fse, 2004).

<sup>712</sup> C. Charle, « Le déclin de la République des avocats », dans P. Birnbaum (dir.), *La France de l'affaire Dreyfus*. Paris : Gallimard, 1994, p. 56-86 ; G. Le Béguec, *La république des avocats*. Paris : A. Colin, 2003.

<sup>713</sup> B. Marnot, *op. cit.*, chapitres 8 et 9, sur la volonté modernisatrice et technicienne des ingénieurs au Parlement et ses limites ; sur les économistes, cf. L. Le Van-Lemesle, *Le Juste ou*



## Une république impériale ?

La seule grande ambition commune à ces générations politiques et aux autres élites d'alors réside dans leur volonté constante de développer l'empire culturel et scientifique français dans la lignée de l'universalisme des Lumières. Quatre grandes innovations le montrent : l'effort pour attirer les étudiants étrangers dans les Facultés françaises à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et, de nouveau, après 1918 (*cf.* la construction de la Cité universitaire internationale à Paris)<sup>714</sup>, le souci de former des professeurs de français à l'étranger, en s'appuyant sur le réseau mondial de l'Alliance française, la volonté d'implanter enfin un réseau d'instituts culturels à l'étranger et notamment dans les nouveaux pays issus des traités de paix, le soutien à l'expansion du réseau des Instituts Pasteur, plus particulièrement dans les pays tropicaux et coloniaux. Il s'agit ainsi d'influencer les nouvelles élites d'Europe centrale et orientale, d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine pour faire pièce au poids croissant du monde anglophone et de ses prolongements.

Une politique d'exportation culturelle pour assurer le rayonnement artistique français complète ce volet d'enseignement et de recherche : en témoignent l'envoi des grandes institutions culturelles françaises à l'étranger (tournées de la Comédie française, de l'Opéra, expositions artistiques) et la permanence d'une grande politique d'expositions internationales pour attirer des visiteurs du monde entier à Paris et lui présenter les plus belles réalisations du pays : Exposition des arts décoratifs de 1925, Exposition coloniale de 1931, Exposition des arts et des techniques de 1937<sup>715</sup>. C'est aussi l'époque de la mise en place d'un canon musical français contre la domination allemande et de l'encouragement à la popularisation de la musique dans de nouvelles couches sociales<sup>716</sup>, de l'invention d'une « Ecole de Paris », formée par des artistes venus d'ailleurs, d'un néo-traditionalisme esthétique « français » en réaction contre les avant-gardes les plus radicales assimilées à l'art « boche », etc.<sup>717</sup>.

---

*le Riche. L'enseignement de l'économie politique en France 1815-1950.* Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004, p. 595 et s.

<sup>714</sup> Guillaume Tronchet, *Savoirs en diplomatie. Histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (1870-1940)*, thèse de doctorat en histoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. de P. Weil, 2014.

<sup>715</sup> E. Cohen, *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres.* Paris : Publications de la Sorbonne, 1999 ; Ch.-R. Ageron, « L'Exposition coloniale de 1931, mythe républicain ou mythe impérial ? », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, T. 1, *La République*. Paris : Gallimard, 1984, p. 562-591 ; P. Ory, *La Belle illusion, culture et politique sous le signe du Front Populaire*. Paris : Plon, 1994.

<sup>716</sup> Jann Pasler, *Composing the Citizen: Music as Public Utility in Third Republic France.* Berkeley: University of California Press, 2009, trad. fse Paris : Gallimard, 2015.

<sup>717</sup> J. F. Fulcher, *French cultural Politics and Music from the Dreyfus Affair to the First World War.* Oxford: Oxford, U.P. 1999 ; K. E. Silver, *Vers le retour à l'ordre : l'avant-garde parisienne et la Première Guerre mondiale, 1914-1925*, trad. fse, Paris : Flammarion, 1991 ; *L'Ecole de Paris*, catalogue de l'exposition du Musée d'art moderne de la ville de Paris. Paris : Paris-Musée, 2000.

Cette politique culturelle soutenue par les élites de la République depuis les années 1880 fait partie du projet, maintenu et amplifié après la guerre, d'une société impériale proposant au monde un modèle culturel universaliste et en même temps unique<sup>718</sup>. Il reçoit un large assentiment au sein des diverses élites : il n'est que de voir le nombre de professeurs à la Sorbonne ou au Collège de France qui effectuent des tournées de conférences dans les pays sous influence française<sup>719</sup>.

### Elites de la République et société civile

Cette ambition culturelle élargie, qui masque provisoirement le déclin relatif de la France dans d'autres domaines, renvoie sans doute aux illusions nées de la victoire sur l'Allemagne. Ces élites de la République qui se rattachent encore, pour une part, aux générations les plus jeunes de l'échantillon étudiées dans mon livre, peuvent croire avoir complètement réussi à prouver l'efficacité du nouveau modèle méritocratique qu'elles incarnent. N'ont-elles pas dirigé le premier régime qui ne s'est pas effondré face à une coalition ennemie, à la différence des deux Empires du XIX<sup>e</sup> siècle, ou face à des troubles sociaux et politiques, à la différence de la Restauration et de la Monarchie de Juillet ? Pourtant, moins de vingt ans plus tard, la Troisième République est frappée à son tour par les mêmes malédictions. La crise sociale et politique des années 1930 aboutit à un effondrement militaire et à l'avènement d'un nouveau régime qui déclenche une guerre civile interne contre certaines catégories : les juifs, l'extrême gauche, les résistants, comme si la dynamique vertueuse de compromis et d'adaptation inventée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était complètement épuisée.

Chez la plupart des historiens, les explications de l'effondrement national, et donc aussi de l'échec des élites de la République à maintenir l'intégration nationale, font appel à des facteurs massifs sur lesquels les élites n'avaient guère prise : apparition de mouvements politiques extrémistes de dimension internationale (communisme, fascisme), dépendance de la France par rapport à des puissances extérieures sans avoir de véritables moyens de pression sur

---

<sup>718</sup> Cf. C. Charle, *La crise des sociétés impériales (1900-1940) Allemagne, France Grande-Bretagne, essai d'histoire sociale comparée*. Paris : Editions du Seuil, 2001, p. 384 et s. ; C. Charle, « Des sciences pour un Empire culturel. Note sur deux établissements scientifiques français à l'étranger », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 133, juin 2000, p. 89-95 ; A. Marès, « Puissance et présence culturelle de la France : l'exemple du service des Œuvres françaises à l'étranger dans les années 30 », *Relations internationales*, n° 33, printemps 1983, p. 65-80 ; L. Pyenson, *Civilizing Mission : Exact Sciences and French Overseas Expansion 1830-1940*. Baltimore: The Johns Hopkins U.P., 1993. Sur cette diplomatie universitaire, voir en dernier lieu la thèse de Guillaume Tronchet *Savoirs en diplomatie. Une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870-années 1930)*, thèse de doctorat en histoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. de P. Weil, 2014 ; François Chaubet, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance française, 1883-1940*. Paris/Budapest/Kinshasa [etc.] : L'Harmattan, DL 2006.

<sup>719</sup> C. Charle, *La République des universitaires (1870-1940)*. Paris : Editions du Seuil, 1994, chapitre 8.

elles (Angleterre, Etats-Unis), faiblesse démographique qui pousse les dirigeants à la pusillanimité stratégique et militaire et tétanise la population après le deuil collectif de la guerre de 1914. S'y ajoutent les divisions et les faiblesses des avant-gardes modernisatrices, minoritaires face aux élites issues du système ancien évoqué plus haut<sup>720</sup>.

En dehors de ces facteurs généraux incontestables, il convient de recourir à deux hypothèses interprétatives supplémentaires qui concernent directement les élites elles-mêmes. Dès avant 1914, apparaissent déjà deux signes de déclin et de fragilité, surtout face aux deux autres sociétés impériales, le Royaume-Uni et l'Allemagne, aux économies plus puissantes et aux populations plus dynamiques.

En premier lieu, la conquête de l'empire colonial ne suscita pas de vocations massives à l'expatriation ou à la mise en valeur, en dehors de minorités de fonctionnaires ou d'entrepreneurs, alors que les besoins militaires de la Grande Guerre vont obliger à mettre à contribution les autochtones dans les tranchées ou dans les usines et chantiers et ainsi à accentuer le sentiment d'injustice et d'exploitation au sein de ces populations dominées, attisant ainsi le processus de révolte anticolonial<sup>721</sup>. Au sein des diverses fractions de la bourgeoisie, la mise en valeur de l'Empire est plus un objet de discours et de célébration qu'un espace d'investissement personnel ou familial, sauf pour quelques groupes étroits intégrés d'ailleurs aux élites parisiennes ou de quelques grandes villes comme Lyon, Marseille, Nantes ou Bordeaux<sup>722</sup>.

En second lieu, les réformes, après la Séparation des églises et de l'Etat, peinent à aboutir, faute de grands partis disciplinés autour de programmes cohérents. On le voit avec l'Alliance républicaine démocratique et avec le parti radical. Ces deux partis, pivots des majorités républicaines, pratiquent des alliances, tantôt sur leur gauche, tantôt sur leur droite, selon les enjeux qui souvent divisent leurs propres responsables<sup>723</sup>. Les dirigeants politiques républicains ou les élites en général sont partagés sur les nouvelles questions de l'heure, même quand ils font partie des mêmes groupes idéologiques ou

---

<sup>720</sup> Cf. R. Frank, *La hantise du déclin, le rang de la France en Europe, 1920-1960 finances, défense et identité nationale*. Paris : Belin, 1994 ; J.-L. Crémieux-Brilhac, *Les Français de l'an 40, I. La guerre, oui ou non. II Ouvriers et soldats*. Paris : Gallimard, 1990, 2 vol. J'ai également proposé une analyse globale dans *La crise des sociétés impériales, op. cit.*, chapitre 10.

<sup>721</sup> Cf. J. Thobie, G. Meynier, C. Coquery-Vidrovitch, Ch.-R. Ageron, *Histoire de la France coloniale*, vol. 2. Paris : A. Colin, 1990, p. 90-132.

<sup>722</sup> C. Hodeir, *Stratégies d'Empire le grand patronat colonial face à la décolonisation*. Paris : Belin, 2003, chapitre 1 ; W. B. Cohen, *Empereurs sans sceptre, Histoire des administrateurs de la France d'outremer et de l'École coloniale*. Paris : Berger-Levrault, 1973 ; N. Bancel, P. Blanchard, F. Vergès, *La République coloniale. Essai sur une utopie*. Paris : Albin Michel, 2003 ; Alice B. Conklin, *Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa 1895-1930*. Stanford : Stanford U.P., 1997 ; P.-P. Zaliou, *Grandes familles de Marseille au XX<sup>e</sup> siècle, enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*. Paris : Belin, 1999.

<sup>723</sup> R. Sanson, *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*. Rennes : PUR, 2003 ; cf. G. Baal, *Le Parti Radical de 1901 à 1914*, thèse d'Etat, Université de Paris-IV, 6 Microfiches, 1991 ; S. Berstein, *Histoire du parti radical*. Paris : Presses de la FNSP, 1980-82, 2 vol.

champs professionnels. La réforme de l'enseignement, indispensable pour la relance du projet méritocratique, oppose ainsi les « classiques », qu'on retrouve à gauche comme à droite, qui refusent le recul des humanités et les « modernes », qui ne parviennent vraiment au pouvoir qu'avec Jean Zay, ministre de l'Education nationale du Front populaire en 1936, dont les projets sont remis en cause avec Vichy aux mains des réactionnaires culturels<sup>724</sup>. Ceux qui contrôlent les filières d'accès aux élites pratiquent le même corporatisme malthusien : ainsi les professeurs des facultés de droit, où une forte minorité d'étudiants adhère à l'Action française et soutient les mesures élitistes et xénophobes des parlementaires juristes, ou les responsables des grandes écoles et, en particulier, des écoles d'ingénieurs qui empêchent les effectifs de suivre la poussée démographique des universités et préservent ainsi leur rareté sur le marché du travail dans une économie industrielle où les grandes entreprises sont très minoritaires.

En ne réformant pas l'enseignement secondaire et en limitant les effets de la réforme universitaire dans le secteur du droit et des grandes écoles, par intérêt bien compris, les élites de la République de l'entre-deux-guerres ont donc laissé intacts, voire renforcé les privilèges des grandes écoles. Elles maintiennent en outre sous l'empire du patronage et de la cooptation de larges pans de l'administration, notamment les fonctions préfectorales et la magistrature<sup>725</sup>.

Les mouvements technocratiques (par exemple ceux animés par Ernest Mercier ou Jean Coutrot<sup>726</sup>), issus du monde des ingénieurs et de l'industrie, partagent aussi cette vision élitiste qui ne remet pas en cause les formes de sélection existantes, ni les clivages scolaires et culturels de longue durée datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le 15 février 1928, Ernest Mercier publie des « Réflexions sur l'Elite » dans la *Revue des Deux mondes*, où il développe un projet technocratique d'inspiration saint-simonienne<sup>727</sup>. Il y propose de donner le pouvoir aux véritables détenteurs de la culture moderne nécessaire

<sup>724</sup> A. Prost, *L'Ecole et la famille dans une société en mutation*, dernier volume de *l'Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*. Paris : Nouvelle librairie de France, 1981, p. 213-233.

<sup>725</sup> C. Charle, « État et magistrats, les origines d'une crise prolongée », *ARSS*, 96-97, mars 1993, p. 39-48 ; G. Thuillier, *L'ENA avant L'ENA*. Paris : PUF, 1983, 296 p. ; A. Bancaud, *La haute magistrature judiciaire entre politique et sacerdoce : ou le culte des vertus moyennes*. Paris : LGDJ, 1993 et *Une exception ordinaire : La magistrature en France, 1930-1950*. Paris : Gallimard, 2002 ; M.-O. Baruch et V. Duclert (dir.), *Serviteurs de l'Etat : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*. Paris : La Découverte, 2000.

<sup>726</sup> Voir R. F. Kuisel, *Ernest Mercier French Technocrat*. Berkeley: University of California Press, 1967, 184 p. Fils du maire radical de Constantine (Algérie), E. Mercier est un produit de la méritocratie des concours : il obtient une bourse à Louis-le-Grand, remporte un prix de physique au Concours général et entre à Polytechnique en 1899, d'où il sort dans le génie maritime avant de compléter sa formation à l'Ecole supérieure d'électricité. Cf. aussi, O. Dard, *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*. Paris : PUF, 2002. 332 p. et Jean Coutrot, *[1895-1941] de l'ingénieur au prophète*. Besançon : PUF, 1999, 468 p.

<sup>727</sup> Revue citée, p. 882-895 ; cf. aussi O. Dard, « Du privé au public. Des technocrates en quête d'un Etat rationnel et à la conquête de l'Etat républicain dans la France des années trente », in M.-O. Baruch et V. Duclert (dir.), *op. cit.*, p. 485-495.

à la modernisation de la France, les hommes d'affaires éclairés. Par la suite, E. Mercier rassemble au sein du Redressement français des patrons managers et les ingénieurs des secteurs modernes, mais séduit peu de membres des dynasties bourgeoises. Son mouvement, qui refuse le jeu parlementaire classique jugé dépassé, avec moins de 20 000 adhérents à son apogée, ne bénéficie pas de relais suffisants dans la société civile pour peser sur les événements.

Quelques rares individualités politiques prônent des réformes inspirées des pays anglo-saxons. Ainsi André Tardieu, admirateur du modèle parlementaire anglais, préconise un contrôle des fonctionnaires, le vote des femmes, le référendum pour lier le peuple et le gouvernement sans intermédiaires, l'affirmation de l'exécutif sur le législatif pour pouvoir s'opposer de manière efficace aux dictatures qui se multiplient en Europe<sup>728</sup>. Malgré le succès de ses essais politiques (100 000 exemplaires pour *La Réforme de l'Etat*), ce membre d'une dynastie de robe est écarté durablement du pouvoir après 1934.

Bien de ces projets ou de ces figures qui ont échoué à court terme sont interprétés aujourd'hui en fonction du projet modernisateur ultérieur des « Trente glorieuses », du mendésisme ou du premier gaullisme. C'est oublier la rupture produite par les affrontements sociaux et politiques postérieurs à 1934 et la dynamique sociale et politique issue des mouvements de Résistance qui ont perturbé provisoirement les clivages, les hiérarchies culturelles et une certaine fermeture élitiste ancienne. Malgré ce renouvellement forcé avec la Libération et l'épuration qui en a suivi, le divorce entre les élites de la République et la société civile réapparaît pourtant très vite dans les années 1950 et pendant la guerre d'Algérie. Aggravée par les tensions multiples produites par la modernisation de la France à marches forcées, cette nouvelle perte de légitimité amène une nouvelle rupture. Après 1958 et surtout 1962, elle rapproche le nouveau dispositif du champ du pouvoir du modèle rêvé par les technocrates et les experts des années 1930. L'historien n'a plus ici qu'à passer le relais aux sociologues et aux politistes qui ont multiplié les travaux sur ces groupes rendus responsables, selon les préférences des auteurs, soit de toutes les réussites, soit de tous les mécomptes de la France depuis quarante ans. La correspondance chronologique entre l'apogée de la prospérité française (dans les années 1960 et au début des années 1970) et l'arrivée au premier plan de ce que Pierre Bourdieu a appelé à mon avis un peu vite une « noblesse d'Etat » (qui devient souvent aussi une noblesse d'entreprise) en a donné d'abord une image de toute puissance et de succès<sup>729</sup>. Trente ans plus tard, les filières d'accès et les profils sociaux restent proches malgré « la crise » et la massification des études supérieures : la gauche socialiste, après 1981, n'a

<sup>728</sup> François Monnet, *Refaire la République, André Tardieu une dérive réactionnaire 1876-1945*. Paris : Fayard, 1993, chapitre IX.

<sup>729</sup> Cf. P. Bourdieu, *La noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Minuit, 1989 ; M. Bauer et B. Bertin-Mouroit, *Les 200. Comment devient-on un grand patron ?* Paris : Editions du Seuil, 1987.

pas été plus audacieuse en matière de réforme des grandes écoles que la gauche républicaine des années 1880.

Les politiques publiques conduites depuis la deuxième moitié des années 1980 sont en revanche, la plupart du temps, très éloignées de celles du gaullisme classique. Tensions et divisions internes grandissantes entre les diverses élites ou même au sein du même champ vont de pair, comme dans les années 1930, avec un divorce manifeste avec une société qui, elle, a beaucoup plus changé que ces élites, au point que les anciens repères, les structures d'organisation et de mobilisation, les projets transversaux y sont de moins en moins durables et évidents<sup>730</sup>. Il serait paradoxal toutefois que l'historien comparant son objet avec un double recul de cent ans et de vingt ans ait finalement l'impression d'un éternel retour d'une histoire structurelle et conjoncturelle longue du champ du pouvoir sous la République. Au lieu de s'abriter derrière des formules convenues empruntées aux notions usées de la pensée politique française (« mal français », « guerres franco-françaises », « exception française », « modèle français », etc.), il faut tirer de ce double recul une conviction et un projet.

De même que les contemporains de la Belle époque méconnaissaient largement les élites qu'ils louaient ou dénigraient, dramatisaient des malaises apparents et sous-estimaient des faiblesses inaperçues que nous réévaluons à leur juste place aujourd'hui, il y a fort à parier qu'historiens, sociologues ou politistes du présent commettent des erreurs d'appréciation similaires, faute de sources adéquates et de perspective à moyen terme. En effet, les enquêtes actuelles ne peuvent accéder, sauf lors de scandales retentissants, aux aspects privés de la sociologie des élites contemporaines. Cette caractérisation à partir de traits publics extérieurs contribue à donner cette image de permanence produite par les catégories des sources officielles. Au contraire, dans *Les Elites de la République*, j'ai souligné combien la connaissance des stratégies privées apportait à la compréhension de la dynamique publique des élites. La thèse d'une de mes élèves, Alice Bravard, sur *Le grand monde parisien, 1900-1939. La persistance du modèle aristocratique*, confirme cette idée<sup>731</sup>. Ce constat, loin d'être désespérant, est une incitation à poursuivre l'enquête et à prendre ses distances contre les aveuglements et les passions qu'un objet, jamais vraiment froid, comme celui-ci, suscite dans le for intérieur et, parfois, extérieur de l'intellectuel dont l'identité historique est née justement de la confrontation avec les « élites de la République » cent ans plus tôt. Appliquer la méthode historique au contemporain, pratiquer le décentrement comparatif, tels sont, vingt ans après, les deux enseignements de longue durée qu'on peut tirer de l'enquête.

---

<sup>730</sup> Je développe ce point plus en détail à propos des classes moyennes dans « Les classes "moyennes" en France, discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50-4, octobre-décembre 2003, p. 108-134. La dérive oligarchique a suscité une abondante littérature : en dernier lieu : A. Garrigou, *Les élites contre la République. Sciences Po et l'ENA*. Paris : La Découverte, 2001.

<sup>731</sup> Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.